

Pétition

Mineurs non accompagnés 1

Accepté par la Session des jeunes par 181 voix contre 0

Année: 2010
Thème: Mineurs
Destinataire: Confédération
Type d'entrée: Pétition

Contenu:

Nous demandons à la Confédération un traitement préférentiel, dans la procédure d'asile, des mineur-e-s étrangers/-ères non accompagné-e-s. Ceci doit conduire à une accélération de la procédure d'asile, particulièrement du délai d'attente, sans porter atteinte à la qualité de la procédure.

Justification:

Les enfants et les jeunes ont droit, selon l'article 11 de la Constitution fédérale, à une protection particulière de leur intégrité et à l'encouragement de leur développement. Conformément à l'article 3 de la Convention des droits de l'enfant, le bien-être de l'enfant doit passer en priorité.

Grâce à une réponse plus rapide concernant la décision en matière d'asile, les mineurs étrangers non-accompagnés sont motivés à s'intégrer. Cela est important, parce qu'ils se trouvent dans une phase de leur vie déterminante pour l'avenir. Un raccourcissement de la procédure d'asile permet de supprimer des coûts inutiles, en particulier des dépenses administratives.

Informations intéressantes sur le thème et Document

Etat et Succès:

Suivi par le forum terminé

